

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

Le 13 juin 2019

**Hervé Morin présente la politique régionale en faveur du cinéma et de l’audiovisuel en Normandie à Deauville**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie a conclu, ce jour, à Deauville, l’assemblée générale du 71ème congrès de la chambre syndicale des cinémas de Normandie, aux côtés de Richard Patry, Président de l’Agence Normandie Images, Président de la Chambre Syndicale des Cinémas de Normandie, de Patrick Gomont, Vice-président chargé de la Culture et du Patrimoine, et des représentants du Centre national du cinéma** **et de l'image animée (CNC).**

**A cette occasion, le Président de Région a présenté aux professionnels du cinéma et de l’audiovisuel, la politique culturelle régionale en faveur de ce secteur. La Région y consacre chaque année plus 5,4 millions d’euros.**

*« Depuis l’aide à l’émergence des talents régionaux, jusqu’à l’accueil de nouveaux réalisateurs et sociétés de production, en passant par le développement de l’accueil de tournages, les actions d’éducation aux images, le soutien aux salles labellisées… la Région entend faire de la Normandie un territoire attractif et rayonnant à l’international, en permettant au plus grand nombre de Normands d’accéder à des programmes de qualité, de toute nature, dans toutes les salles de cinéma du territoire »* déclare Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

**Un partenariat avec l’Etat et le CNC pour favoriser le développement de la filière en Normandie**

La politique de la Région Normandie, au sein de la convention Région/Etat/CNC 2017-2018-2019 en cours vise plusieurs objectifs :

* **Renforcer l’économie de la filière, contribuer à son développement et à sa structuration**;
* Soutenir la création, la diffusion et accompagner l’ensemble des professionnels ;
* Favoriser l’accès et la pratique de tous les publics à une offre diversifiée et de qualité ;
* Contribuer à l’aménagement et au maillage culturel du territoire ;
* Contribuer à la mise en œuvre de politique d’éducation à l’image ;
* Renforcer et valoriser la mémoire audiovisuelle et le patrimoine cinématographique régional ;
* Relever les défis liés aux innovations numériques, aux nouveaux médias et aux nouveaux usages ;
* Dynamiser la visibilité et l’attractivité de la Normandie ;
* Contribuer au dynamisme de l’écosystème de la filière cinéma et audiovisuelle

**Des perspectives d’évolutions en 2020**

La prochaine convention de coopération triennale pour le cinéma et l’image animée sera signée en 2020 entre la Région Normandie l’Etat et le CNC. La Région Normandie et l’agence régionale Normandie Images réfléchissent dès à présent aux termes de cette nouvelle convention et notamment aux évolutions envisagées :

* **Développer l’accueil des tournages** est l’un des objectifs prioritaires afin d’accroitre **l’attractivité et le rayonnement** du territoire. Normandie Images a mené un travail de recensement des ressources professionnelles du territoire par le biais d’un questionnaire envoyé à 300 entreprises. Normandie Images a, par ailleurs, engagé un travail avec les structures intercommunales permettant de **mettre en place des campagnes de repérage et des educ-tours ciblés** en direction de scénaristes et producteurs ;
* **Renforcer l’aide à l’écriture et favoriser l’émergence des jeunes talents normands** en les accompagnant dans la voie de la professionnalisation, par la mise place de nouvelles résidences ou de nouveaux dispositifs d’aide ;
* **Intensifier** **la collaboration** entre Normandie Images et l’ADN (Agence de développement pour la Normandie) pour **consolider le modèle économique des sociétés de production normandes** : coopérations internationales, participation à des festivals, marchés professionnels, aides économiques, recherches de partenariats (avec les télévisions régionales pour les productions documentaires, nombreuses en Normandie...) ;
* **Mémoire cinématographique et audiovisuelle** : la mémoire cinématographique et audiovisuelle du territoire connaît, grâce à la création de Normandie images, un intérêt et un essor unique. Aujourd’hui, le site [mémoirenormande.fr](http://xn--mmoirenormande-bkb.fr) met en ligne le fruit des fonds de Normandie Images et de la fabrique de Patrimoines. **Ce sont plus de 2 600 films (5 000 d'ici la fin de l'année) qui sont actuellement consultables sur des thématiques variées racontant une autre histoire de la Normandie vue par les cinéastes amateurs**. L'objectif est d'ouvrir ce site à d'autres fonds notamment ceux des Départements ou d'autres collectivités. Il s’agit aussi de construire une fresque historique en s'associant avec l'INA, pour proposer des parcours cinématographiques dans une dimension pédagogique et touristique pour croiser les images officielles de la télévision et celles de cinéastes amateurs, contribuant ainsi à la mémoire filmique de notre territoire.

**Normandie Images : une agence régionale unique, pilier de la mise en œuvre de la politique du cinéma et de l’audiovisuel de la Région**

Normandie Images, l’agence régionale dédiée au cinéma et à l’audiovisuel, a été créée en 2018 à partir des deux associations existantes dans les anciennes Régions **pour structurer et renforcer économiquement la filière et répondre ainsi au premier objectif de la politique régionale**.

Normandie Images est soutenue par la Région **à hauteur de plus de plus 1,25 million d’euros par an** soit près de 63 % du budget total de la structure.

Elle est présidée par Richard Patry, par ailleurs Président de la Fédération Nationales des Cinémas Français et Président de La chambre syndicale des cinémas de Normandie et dirigé par Denis Darroy.

**Les missions de Normandie Images :**

* Instruire pour le compte de la Région le Fonds d’aide à la création et à la production d’œuvres cinématographiques et audiovisuelles ;
* Faire vivre un bureau d’accueil tournages ;
* Animer une politique d’éducation à l’image ;
* Faire vivre et enrichir la mémoire audiovisuelle de la Normandie ;
* Mener des actions de diffusion des films soutenus dans le cadre du Fonds d’aides;
* Etre un véritable pôle ressources pour l’ensemble de la filière mais aussi une plateforme d’échanges entre les différentes branches, métiers, professionnels, institutions, collectivités, afin d’appréhender de manière cohérente les nouveaux enjeux auxquels est confrontée la filière.

**Le Fonds d’aide à la création et à la production d’œuvres cinématographiques et audiovisuelles**

Le Fonds d’aide à la création et à la production d’œuvres cinématographiques et audiovisuelles (fiction, documentaire, courte durée, longue durée…) soutient l’écriture, le développement et la production d’œuvres de courte ou longue durée, documentaires ou fictions. Il est doté de 2 millions d’euros financé à parts égales pour les deux tiers par la Région et à un tiers par le CNC.

La Région a souhaité augmenter la part du fonds d’aides pour les films de longue durée de 450 000 euros à 900 000 euros pour rendre la Normandie attractive en termes d’accueil de tournages et développer l’emploi local lié aux tournages. A titre d’exemples, « Le quai de Ouistreham », d’Emmanuel Carrère a été quasiment intégralement tourné en Normandie de même que « Eté 84 » de François Ozon.

83 projets de films ont été soutenus dans ce cadre en 2018.

**Favoriser l’émergence de nouveaux talents**

En lien avec le CNC et Normandie Images, la Région finance également le Centre des Ecritures Cinématographiques du Moulin d’Andé (27) (CECI) et l’association Off installée à Trouville-sur Mer (14). Ces deux associations sont aidées (respectivement à hauteur de 45 000 euros et 20 000 euros) pour mettre en place des résidences, des bourses de résidences et accompagner l’émergence des talents notamment au stade de l’écriture.

|  |
| --- |
| **Chiffres clés :**La Filière cinéma en Normandie :* une **trentaine de sociétés de production,**
* **180** **réalisateurs ou réalisatrices** de films ou de documentaire,
* **320** **techniciens normands** qui bénéficient directement ou indirectement de ce Fonds d’aide.

**Plus 5,4 millions d’euros mobilisés chaque année par la Région** dans le cadre de sa politique en faveur du cinéma et de l’audiovisuel en Normandie- **83 projets soutenus en 2018** par le Fonds d’aide à la création et à la production d’œuvres cinématographiques et audiovisuelles- **41 tournages de films** accueillis en 2018, **790 jours de tournage** et **2,9 millions d’euros** de retombées pour l’économie locale- **5 films ayant reçu l'aide de la Région au festival de Cannes 2019**: Sibyl, Perdrix, 1OO kg d’étoiles, Un bon tireur, Plein ouest**- 534 établissements scolaires et 60 000 élèves concernés en 2018** par le programmed’éducation à l’image de la Région |

Contact presse : Charlotte Chanteloup – tel : 02 31 06 98 96 – 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr